



**PRÉFET  
DE LA VIENNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Poitiers, le 07/05/2021

**IRRIGATION** : Mesures d'alerte de printemps sur le sous-bassin de la Dive du Sud, bassin du Clain dans le département de la Vienne.

Compte tenu des débits observés à l'indicateur de Bréjeuille supra, les prélèvements d'eau à usage agricole en nappe sur le sous-bassin de la Dive du Sud sont limités au volume hebdomadaire réduit de 50 %.

**Cette mesure est applicable à compter du lundi 10 mai 2021 dès 8h.**

Conformément à l'arrêté-cadre, madame la préfète a signé le 6 mai 2021 un arrêté préfectoral en ce sens.

Pour en savoir plus : <http://www.vienne.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Eau-et-milieus-aquatiques/Gestion-quantitative-de-la-ressource-en-eau>

Contact presse

**Cabinet de la préfète**

**Bureau de la communication  
interministérielle**

Mél [pref-communication@vienne.gouv.fr](mailto:pref-communication@vienne.gouv.fr):



7, place Aristide Briand  
86000 Poitiers